

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 177-178

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

EN BREF



SAINT-GALL

- La police cantonale saint-galloise a participé au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue avec la collaboration des polices allemande et néerlandaise. Au niveau international, le trafic porte sur plus de 100 kilos de cocaïne. Le responsable en Suisse est un réfugié nigérien de 31 ans. Trois passeurs apportaient la drogue à Zurich et la revendaient dans la région de Saint-Gall. Six personnes ont été arrêtées. Elles ont vendu au moins 2,8 kilos de cocaïne.
- Les communes saint-galloises de Rapperswill et Jona se mobilisent contre les approches par le sud à l'aéroport de Zurich-Kloten. Elles demandent le rétablissement de l'ancien régime par le nord, au besoin avec l'approche dite "coudée" évitant l'Allemagne. Les deux communes du bout du lac de Zurich, qui demandent qu'une solution durable soit négociée avec l'Allemagne, se sont assurés les services de l'avocat zurichois Peter Etter.
- L'ancienne conseillère fédérale Ruth Metzler sera chargée de cours à l'Université de Saint-Gall dès le semestre d'été. Forte de l'expérience acquise au gouvernement, Ruth Metzler expliquera aux étudiants comment se traitent les dos-

siers et par quels mécanismes se prennent les décisions à la Confédération.



BÂLE

- Un professeur de l'Université de Bâle a été condamné à trente jours de prison avec sursis pour détention d'images pédophiles sur son ordinateur portable. C'est le premier verdict de ce canton en matière de pornographie infantile sur internet.
- Les gardes-frontière suisses ont arrêté à quelques jours d'intervalle deux trafiquants de drogue néerlandais à la frontière bâloise. L'un tentait de passer plus de 16 kilos de haschisch et de marijuana et l'autre 2 400 pilules d'ecstasy, 1,2 kilo d'amphétamines, 2,5 kilos de haschisch et 100 grammes de cocaïne. Le Ministère public de Bâle-Ville a ouvert une enquête.
- Le policier bâlois qui a tué un voleur de voiture sur sol français en août 2001 a été acquitté par la Cour d'assises du Haut-Rhin, à Colmar. La cour a ainsi suivi la défense qui invoquait l'erreur de fait et de droit. L'accusation avait requis cinq ans de prison avec sursis pour homicide involontaire. Juges et jurés ont cru le policier qui pensait être encore en Suisse. Par conséquent, ils ont appliqué le règlement de police bâlois qui autorise les agents à faire usage de leur arme lorsque les autres moyens s'avèrent insuffisants. Si la cour s'était référée au droit français, le policier bâlois aurait été condamné.



TESSIN

- La mise en vigueur des taxes européennes sur les réexportations évoquée par l'Union européenne inquiète le canton qui craint de perdre beaucoup d'argent et d'activité. Les taxes mettraient en danger les maisons de reexpéditions qui se sont implantées depuis quelques années au Tessin. Depuis les années 90, de nombreux groupes internationaux de mode ont choisi le Tessin comme plate-forme logistique en raison d'atouts non négligeables : allègements fiscaux, peu d'obstacles administratifs, bonnes communications, situation géographique intéressante. Même s'il est difficile d'évaluer l'impact de la hausse des droits de douane, l'organisation faîtière de l'industrie tessinoise craint un coup sévère porté à l'image et à l'attractivité du Tessin.

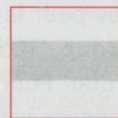


NEUCHÂTEL

- La police enquête depuis mars 2003 sur une filière de travailleurs au noir polonais agissant en Suisse depuis le canton de Neuchâtel. Deux ressortissants polonais, dont l'un au bénéfice de la nationalité suisse, sont sous les verrous. L'un d'eux admet avoir fait venir en Suisse plus de 250 de ses compatriotes.
- Portescap entend délocaliser une partie de sa production en Inde. En conséquence, le fabricant de

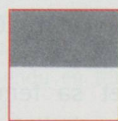
micromoteurs, propriété de la société américaine Danaher, envisage de supprimer 200 emplois à La Chaux-de-Fonds. À terme, Portescap ne devrait conserver sur son site neuchâtelois que des activités de recherche et de développement et des services commerciaux.

- Les habitants du Locle (NE) ont rejeté fermement le principe de gratuité des transports publics, inspiré par les Verts. Quelque 74 % des votants ont refusé la proposition portant sur une période d'essai de quatre ans. Cela aurait constitué une première en Suisse. La proposition était combattue en référendum par les libéraux, soutenus par l'Exécutif de la ville et par les Transports régionaux neuchâtelois. Les opposants ne voulaient pas d'un projet aggravant le déficit des finances communales.



ZOUG

- Zoug déposera aussi une initiative cantonale pour inscrire le secret bancaire dans la Constitution fédérale. Le Grand Conseil a approuvé une motion de l'UDC dans ce sens malgré l'opposition de la gauche. Le gouvernement y était aussi favorable.



SOLEURE

- La collision entre un véhicule d'entretien des routes et un train régional a fait deux morts à Walterswil (SO). Ce

Dans les cantons

▷ sont les occupants du véhicule, un Unimog qui salait la route, qui ont été tués.

- Les milieux de la protection des animaux voulaient, par deux initiatives, interdire la chasse. Par quatre contre trois, les votants ont dit non. Les chasseurs du canton n'auront pas à ranger leurs fusils.



FRIBOURG

- Le lac des Joncs, non loin de Châtel-Saint-Denis, est désormais interdit de navigation, de baignade et de plongée. Le gouvernement fribourgeois en a décidé ainsi par ordonnance pour des raisons de sécurité publique. Ses caractéristiques particulières de lac de montagne le rendent dangereux pour la navigation, la baignade et encore plus pour la plongée subaquatique, indique le Conseil d'État. Pour mémoire, un plongeur vaudois de 40 ans y avait perdu la vie en janvier 2003, lors d'une plongée sous la glace recouvrant le lac. Sa dépouille n'a pas été retrouvée.

- Le Tribunal pénal de la Sarine a condamné le député socialiste fribourgeois Bernard Bavaud à 300 francs d'amende pour avoir hébergé deux clandestins. Il a ainsi confirmé la sanction du juge d'instruction et triplé l'amende. En été 2002, Bernard Bavaud et sa femme ont offert l'hospitalité pendant deux mois à deux sans-papiers kurdes. Ces derniers, comme de nombreux sans-papiers, avaient choisi de sortir de l'ombre à la suite du

mouvement en faveur de la légalisation des clandestins en Suisse. Devant le tribunal, le député a redit son incompréhension face à une loi qui sanctionne pénalement une attitude relevant du "devoir humanitaire et chrétien".



GRISONS

- Les actions contre le Forum économique mondial (WEF) de Davos ont occasionné des dégâts de l'ordre de 200 000 francs pour les CFF, d'après une première estimation. Les coûts seraient donc légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière. La majorité des actes de vandalisme se sont concentrés sur un train qui a été bloqué à Landquart (GR) par des opposants au WEF.



LUCERNE

- Un infirmier suisse aujourd'hui âgé de 35 ans est accusé d'avoir tué 24 personnes âgées en leur administrant des médicaments ou en les étouffant, et sera jugé à la fin de l'année pour homicides volontaires. En 2001, il a avoué le meurtre de 23 femmes et de 4 hommes âgés de 66 ans et souffrant pour la plupart de démences séniles. Dans 24 cas, le meurtre a été établi. Dans les autres, le lien entre les gestes de l'infirmier et le décès des patients n'a pu être prouvé. Les faits sont survenus dans 5 homes et établissements médicaux-sociaux des cantons de Lucerne et Obwald entre 1995 et 2001. Il s'agit du cas

le plus important rencontré en Suisse. En attendant le procès, l'infirmier a déjà commencé à purger sa peine par anticipation et suit un traitement psychiatrique.



ARGOVIE

- Quarante-six personnes seront jugées dans le cadre de l'opération contre la pornographie infantile "Genesis", dans le canton d'Argovie. Dans la moitié des cas, le ministère public demande des peines allant de trois jours à trois mois de prison, assorties d'une amende allant de 300 à 6 000 francs. Une année et demie après son lancement, l'opération "Genesis" a ainsi trouvé son épilogue dans le canton. Sur 98 procédures pénales ouvertes pour soupçons de possession de matériel pornographique touchant des enfants, 51 ont été closes. En Suisse, quelque 1 100 personnes ont fait l'objet d'une enquête judiciaire.



THURGOVIE

- Certaines vaches ont la chance de finir leurs jours dans une maison de retraite au lieu d'un abattoir. Un tel établissement ouvre ses portes en Thurgovie. Il s'agit du second de ce genre. Les deux premières pensionnaires sont romandes. Clivia et Gerda ont donné du lait et mis bas des veaux toute leur vie, mais après quelques années leur rendement a baissé. Malgré cela, certains paysans tiennent à leurs

bêtes. Au lieu de les conduire à l'abattoir, ils les amènent à la maison de retraite. En Thurgovie, c'est possible grâce à Reinhold Zepf, président de l'association cantonale de protection des animaux. Il y a deux ans, il a créé "Viva la vacca" (vive la vache) avec l'ouverture, à Sommeri, de la première maison de retraite pour vaches.



BERNE

- Le canton de Berne va supprimer 29 postes dans les trois Églises nationales d'ici fin 2007. Cette mesure permettra de réaliser des économies de 5 millions de francs par année dans le domaine de l'assistance ecclésiastique.

- Par 59 % des voix, les citoyens bernois ont décidé de faire passer leur Exécutif de sept à cinq membres. Ils ont également adopté un plafonnement à 200 000 francs du salaire annuel de leurs édiles municipaux.

- La commune d'Ostermundigen (BE) a décidé de compléter son règlement sur la procédure de naturalisation. Depuis le début de l'année, les étrangers qui veulent acquérir la nationalité suisse doivent prouver qu'ils maîtrisent au minimum l'allemand et que leurs dettes ne dépassent pas 50 % de leur revenu annuel brut. Ostermundigen est la première commune de Suisse à faire passer un examen écrit de langue à ses candidats à la citoyenneté. Une nouveauté que certains jugent discriminatoire mais qui pourrait bien faire école... En Suisse, la prérogative d'accorder la

nationalité revient aux communes. Si les critères généraux sont fixés par la Confédération (douze ans passés dans le pays, connaissance des coutumes locales, casier judiciaire vierge, pas de menace pour la sécurité du pays), les communes disposent d'une grande marge de manœuvre pour définir la procédure de naturalisation.



VALAIS

- L'UDC a déposé au Grand Conseil valaisan une interpellation urgente demandant le retrait de la méthode d'enseignement religieux Enbri. L'interpellant estime que la méthode présente une dérive sectaire.
- Le pain de seigle valaisan a reçu officiellement son appellation d'origine contrôlée (AOC), une aubaine pour l'ensemble de la branche - les boulangers, les producteurs de seigle et même les moulins de Sion. Selon l'Association pain de seigle valaisan, le dépôt du dossier AOC et la tournure favorable qu'elle a prise depuis 2002 ont déjà provoqué une hausse de la demande en Valais. Reste à commercialiser le produit hors des frontières cantonales.
- Le parlement valaisan a accepté d'engager un crédit de 1,46 million de francs pour réintroduire le transport des véhicules par le rail au Simplon. Les députés se sont prononcés par 97 oui et 2 abstentions en faveur du projet du gouvernement. Ainsi, le transport des véhicules par le rail au Simplon pourra être remis en service dès le mois de

décembre, onze ans après sa suppression. Grâce à ce projet, l'accessibilité du Valais via le Simplon sera à nouveau garantie en tous temps. Différentes régions du canton réclamaient la mesure et de nombreuses interventions en ce sens avaient été déposées.



VAUD

- La commune de Thioleyres (170 habitants) a élu le premier municipal étranger du canton, et même de Suisse romande. Mario Augusto, un ressortissant portugais de 36 ans, a ainsi recueilli 40 des 62 voix exprimées. Depuis son élection à l'exécutif communal, ce sont pas moins de 13 autres étrangers à avoir été élus ou assermentés dans des communes vaudaises en deux mois. Les partis commencent à démarcher activement les migrants intéressés par un engagement politique. Depuis le début de l'année, les urnes sont ouvertes aux citoyens non suisses établis dans le canton. Près de 70 000 personnes sont concernées.
- En arrêtant un jeune homme, les policiers lausannois ont trouvé un paquet de pilules thaïes. Cette saisie rare a de quoi interpellé. Elle montre que "la drogue qui rend fou" réapparaît sur un marché qui avait été asséché il y a deux ans. Et qu'elle n'est plus seulement présente en Suisse alémanique. En 2001, la Suisse avait réussi le plus grand coup de filet jamais réalisé en Europe. Lors d'opérations dans seize cantons, 450 000 pilules avaient été séquestrées. L'année suivante, ce trafic

s'était alors raréfié et les prix avaient explosé.



GENÈVE

- Les parents en ligne directe et les conjoints ne seront plus imposés à l'avenir en cas d'héritage dans le canon de Genève. Les citoyens genevois ont accepté par 74,6 % des voix de supprimer l'impôt sur les successions et les donations.
- Le canton de Genève s'est engagé à soutenir l'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour un montant de trois millions de francs par an. Une convention a été signée entre les autorités du canton et le président du CICR.
- De l'alliance de gauche à l'UDC, les sept partis politiques représentés au Parlement genevois défendent ensemble un projet de liaison ferroviaire Cornavin - quartier des Eaux-Vives - Annemasse, vieux de près de cent ans. Ils ont adopté une déclaration pressant la Confédération de respecter son engagement à financer sa part dans la création de cette ligne. Soulignant l'importance de ce projet pour le développement et l'aménagement du territoire dans la région, les députés ont aussi rappelé l'existence d'une convention passée entre le canton, la Confédération et les CFF. Les Genevois doutent de la volonté des autorités fédérales de faire avancer le projet.
- Près d'un contribuable genevois sur quatre (23 %) est exonéré de l'impôt cantonal. C'est une des conséquences spectaculaires du passage en 2001 de l'ancien

au nouveau régime fiscal. L'autre effet notoire de la nouvelle loi est que 73 % des assujettis paient moins d'impôts, selon une étude de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), mandatée par l'État.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

Service de renseignements de Suisse Magazine

Vous êtes de nationalité suisse ou de double nationalité franco-suisse.

Les règles auxquelles vous êtes soumis en matière de succession, de patrimoine, de banque, de couverture maladie... vous semblent complexes.

Vous avez entendu que ces règles ont changé - notamment à cause des bilatérales Suisse-UE et du renforcement de la législation suisse.

Vous avez essayé d'obtenir une réponse de la part de services officiels mais vous n'avez pas obtenu satisfaction.

Vous avez un projet complexe (transfert de résidence, changement de statut, études en Suisse, travail en Suisse...) et ne savez pas par quel bout le prendre ni à qui vous adresser. Nous recevons régulièrement ce genre de demandes et avons constitué une documentation et un réseau de professionnels qui nous permettent de vous répondre rapidement sur des questions simples ou de vous orienter vers une étude approfondie pour des questions complexes.

N'hésitez pas à nous interroger, bien entendu en toute confidentialité.

Service de renseignements de Suisse Magazine
FSP SARL
100, rue Édouard Vaillant
92300 Levallois-Perret